

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Le transport non urgent : un maillon essentiel du parcours de soins//#1580

 4 h  60,00 €

Public

14 MAI 2019. - Arrêté royal relatif à la profession d'ambulancier de transport non urgent de patients :

2° entretenir et mettre à jour ses connaissances et compétences professionnelles par une formation continue, au moins 8 heures par an, afin de maintenir un exercice de la profession d'un niveau de qualité optimal. La formation continue visée ci-dessus doit consister en des études personnelles et en la participation à des activités de formation.

Prérequis

Avoir le certificat de réussite de la formation TMS

Objectifs

L'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire assure la prise en charge et le transport de différents types de patient dans le cadre d'une hospitalisation, d'une sortie d'hospitalisation, d'un transfert ou encore d'une consultation. L'ambulancier a l'obligation de veiller au bon état de fonctionnement de son véhicule et des instruments ainsi qu'à son conditionnement complet et correct. En cas d'urgence, l'ambulancier relevant du transport médico-sanitaire doit pouvoir assurer les premiers secours, appeler le CS 100/112 et surveiller les victimes dans l'attente des secours spécialisés.

« Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1580 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation. \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/92ce40c4-00c6-4a3e-99ff-98a879df3291\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/92ce40c4-00c6-4a3e-99ff-98a879df3291) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément. »

- La chaine de survie
- Particularité de l'enfant
- Première approche
- Evaluation primaire approfondie par l'approche ABCDE
- RCP pédiatrique
- Obstruction des VA par un corps étranger
- Les types de chocs

Informations pratiques

> Droit d'inscription

60,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

- > Le 22 septembre 2026
De 18h à 22h
- > Le 3 novembre 2026
de 18h à 22h
- > Le 1 décembre 2026
de 18h à 22h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)

> **Reconnaissance**

Le programme de recyclage ATNUP est modifié chaque année et conforme à l'AR du 14 mai 2019 :

- Actualisation en actes vitaux
- Actualisation et pratique réflexive en transport non urgent de patients.

Attestation de recyclage ATNUP (à conserver par l'intéressé(e) dans son portfolio professionnel, conformément à la loi du 22/04/2019 relative à la pratique de qualité dans les soins santé.)

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Le transport non urgent : un maillon essentiel du parcours de soins//#1580 - Le mardi 22 septembre 2026, Liège

Renseignements

Tel. 04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le mardi 22 septembre 2026

Horaire
De 18h à 22h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur
Marco SEGURA

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Le transport non urgent : un maillon essentiel du parcours de soins//#1580 - Le mardi 3 novembre 2026, Liège

Renseignements

Tel. 04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le mardi 3 novembre 2026

Horaire
de 18h à 22h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur
Marco SEGURA

Recyclage annuel pour ambulanciers ATNUP - Le transport non urgent : un maillon essentiel du parcours de soins//#1580 - Le mardi 1er décembre 2026, Liège

Renseignements

Tel. 04/229.84.60

€ 60,00 € ou 4 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le mardi 1er décembre 2026

Horaire
de 18h à 22h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur
Marco SEGURA